

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 2 JUILLET 2018

Convocation du 25 juin 2018

Affichage du 25 juin 2018

Nombre de Conseillers	En exercice :	11
	Présents	6
	Votants	6

L'an deux mil dix-huit, le deux juillet à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Aubin-Sous-Erquery s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Brigitte BOULENGER, Maire et sur la convocation de Madame le Maire en date du vingt-cinq juin deux mil dix-huit.

ÉTAIENT PRÉSENTS : MMES et MM BOULENGER Brigitte, TRAEN Xavier, CORLAY Arnaud, MAUPETIT Nathalie, LE NEILLON Nadège et VLAEMINCK René.

ABSENTS EXCUSÉS : Mmes ROUSSEL Nicole, FERREIRA Anne, MM ROUSSEAU Philippe, ALCHAMOLAC Romain.

Madame Nadège LE NEILLON a été élu secrétaire de séance.

POINT 1

Le compte rendu de la dernière réunion du Conseil Municipal est adopté à l'unanimité des membres présents.

POINT 2 (délibération 2018-019) Annule et remplace la délibération n° 2018-017

TRAVAUX CLASSE PERISCOLAIRE : REVÊTEMENT DE SOL DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Suite au passage de la DDCS le 18 avril dernier, la classe dédiée au périscolaire a été fermée et transférée provisoirement dans la salle communale de restauration scolaire ; des dalles de sol se décollent, et le revêtement doit être refait.

Deux devis ont été reçus, un de la société St MACLOU pour un montant de 3 816,91 € TTC qui proposent des lames acrylique PVC clipsées usage pro et l'autre de la Sté El PRO-BATI-SOLS pour un montant de 2 759,92 € TTC qui propose des dalles PVC à coller.

Après renseignement, les lames acrylique PVC clipsées ont une durée de vie plus importante et sont plus résistantes que les dalles PVC à coller. Les membres du conseil optent pour les lames acryliques PVC clipsées.

Aux vues des frais déjà engagés pour l'aménagement du préfabriqué pour l'ouverture du périscolaire en septembre 2017, Madame le Maire propose de solliciter les partenaires financiers susceptibles d'apporter leur concours au montage financier de cette opération.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité, de demander la subvention avec demande de dérogation pour exécuter les travaux au plus vite pendant la période estivale et la réouverture en septembre prochain, au taux de 37 % au Conseil Départemental, pour le remplacement du revêtement de sol du périscolaire.

<u>Financement prévu :</u>	
Devis H.T.	3 180,76 €
Part communale 18 %	572,54 €
Conseil Départemental 37 %	1 176,88 €
DETR 45 %	1 431,34 €

POINT 3 QUESTIONS DIVERSES :

Madame Le Maire informe le conseil municipal sur les sujets suivants :

- Communes nouvelles : Présentation par Monsieur Vincent Aubelle, consultant mandaté par la Communauté de Communes du Clermontois, étude relative à la mise en place d'une commune nouvelle, entre les communes de Saint-Aubin, Erquery, Lamécourt et Rémécourt et en présence des élus de chacune des communes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 15.

Conseil Municipal de Saint-Aubin-Sous-Erquery Séance du 2 juillet 2018.

Signatures des présents ou représentés pour les délibérations énumérées ci-dessous :

- N° 1 : Approbation du compte rendu de la dernière séance.
- N° 2 : Travaux classe périscolaire : revêtement de sol demande de subvention au Conseil Départemental (Délibération 2018-019) Annule et remplace la délibération n° 2018-017.
- N° 3 : Questions diverses.

Nom	Prénom	Présent	Excusé	Pouvoir à	Emargement
BOULENGER	Brigitte	X			
TRAEN	Xavier	X			
CORLAY	Arnaud	X			
ROUSSEL	Nicole		X		
MAUPETIT	Nathalie	X			
ROUSSEAU	Philippe		X		
VILLAIN	Stéphane		X		
ALCHAMOLAC	Romain		X		
FERREIRA	Anne		X		
LE NEILLON	Nadège	X			
VLAEMINCK	René	X			